

ANNEXE 3**Accueil périscolaire Règlement APS - 01/09/2024****Inscription**

Un accueil périscolaire est proposé au sein de l'établissement le matin et le soir après la classe tous les jours d'école.

- 7 h 30 à 8 h 10 (départ des enfants pour l'élémentaire à 8 h 15)
- 16h40 à 19h (merci de venir avant 19h).

C'est un service, ce temps d'accueil fonctionne comme tel, c'est-à-dire « à la carte », suivant les besoins des familles, à condition que l'école soit informée de votre décision. **Important et nouveau cette année=**

Nous vous remercions à ce titre de remplir l'enquête pour savoir dans quelle tranche horaire vous souhaitez récupérer votre enfant. Pour une inscription régulière en cours d'année, ou une fréquentation occasionnelle, merci d'adresser à la rentrée un courrier à l'enseignant(e) de votre enfant avec les informations nécessaires. Il ne peut être tenu compte des demandes formulées oralement par les enfants.

IMPORTANT-Le soir, les parents doivent badger dès la sortie avec leur enfant, à défaut la facturation se fera jusqu'à 19h.

Règlement

Le matin, les enfants sont obligatoirement conduits jusqu'à la salle du périscolaire et confiés à une des personnes responsables de l'accueil. Les parents ne sont pas autorisés à emmener leurs enfants du Périscolaire à la classe, il est interdit d'être dans les locaux avant l'ouverture de la classe. En aucun cas ils ne peuvent être laissés au portail. Cette règle s'applique pour tous les enfants, quel que soit l'âge.

Le soir, les parents viennent chercher les enfants dans les locaux de l'accueil périscolaire en écoles élémentaire ou maternelle. Il vous est demandé de prévoir en début d'année une personne susceptible de reprendre votre enfant à 19 h. En cas d'impossibilité de votre part, il est nécessaire que cette dernière soit notée sur la feuille de renseignements. Dans le cas contraire, vous devrez lui remettre une décharge écrite.

Par respect pour les responsables du périscolaire, il est demandé aux parents de respecter les horaires du matin et du soir. Si vous êtes dans l'impossibilité de venir chercher vos enfants, ou si vous êtes en retard, il est impératif d'appeler au 02-40-93-53-18.

Rappel : dans l'enceinte de l'école, par respect des enfants et des personnels..: par respect pour le lieu, les enfants et le personnel, **l'usage du téléphone portable est strictement interdit.**

Aide aux devoirs

Un temps d'aide aux devoirs est proposé aux élèves du **CE1 au CM2**. La présence d'un cahier et de crayons dans les cartables pour faire les devoirs du soir permet d'en faciliter leur suivi. Cette aide se fera dans les salles de classe

Fonctionnement de l'accueil périscolaire

-Les enfants de PS à la GS sont accueillis à l'APS, où ils prennent le goûter en classe (ou sur la cour). Les enfants apportent dès le matin leur goûter dans une boîte fermée à leur nom. Ils peuvent ensuite jouer dans la cour de récréation ou en petits ateliers dans la salle de motricité.

-Les CP et CE1 goûtent sur le site élémentaire dès la sortie des classes.

-Les CE1 vont faire leurs devoirs comme ceux de CE2 au CM2, de 16H50 à 17H30 à l'école élémentaire. Ils sont pris en charge par les personnes responsables de l'aide aux devoirs. Elles apportent une aide auprès des enfants = ce qui ne dispense pas les parents d'un regard sur le travail de leur(s) enfant(s) le soir à la maison.

-Les CP seront quant à eux dans la cour primaire ou la salle du périscolaire.

Important : merci de ramener une boîte de mouchoir pour l'accueil périscolaire(également) en début d'année.

Merci de faire le badgeage quand vous sortez avec vos enfants (et non à votre arrivée).

Il est important également au regard du nombre d'enfants d'inscrire en cas de stricte nécessité.

Tarif de l'Accueil Périscolaire

Le tarif est fixé annuellement par l'OGEC. Il est fonction de votre quotient familial consulté directement auprès de la CAF. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous vous rappelons que vous pouvez vous opposer à la consultation de ces informations en nous contactant. Dans ce cas, il vous appartient de nous fournir les informations nécessaires au traitement de votre dossier pour la rentrée.

- ↪ La facturation de l'APS sera mentionnée sur la facture mensuelle de l'école.
- ↪ Le système étant actuellement informatisé : tout retard après 19 h conduira à une facturation supplémentaire de 10€.

		2024/2025
Quotient Familial	Régime CAF	Le 1/4h
Tranche 1 De 0 à 610 euros	Fratie d'1 enfant	0,45
	Fratie de 2 enfants	0,41
	Fratie de 3 enfants	0,35
	Fratie de 4 enfants	0,35
Tranche 2 De 611 à 838 euros	Fratie d'1 enfant	0,55
	Fratie de 2 enfants	0,52
	Fratie de 3 enfants	0,43
	Fratie de 4 enfants	0,43
Tranche 3 De 839 à 1067 euros	Fratie d'1 enfant	0,67
	Fratie de 2 enfants	0,64
	Fratie de 3 enfants	0,53
	Fratie de 4 enfants	0,53
Tranche 4 De 1069 à 1296 euros	Fratie d'1 enfant	0,80
	Fratie de 2 enfants	0,77
	Fratie de 3 enfants	0,65
	Fratie de 4 enfants	0,65
Tranche 5 Plus de 1296 euros	Fratie d'1 enfant	0,92
	Fratie de 2 enfants	0,88
	Fratie de 3 enfants	0,77
	Fratie de 4 enfants	0,77

Les Règles de vie pour les élèves du CP au CM2

Sur la cour

- A la sonnerie de 16h45, des CP aux CM2, les enfants se rangent sous le préau pour badger.
- Au second appel, à 16h50 les élèves vont dans les classes (primaire) faire leurs devoirs.

A l'accueil périscolaire

- **L'enfant enlève ses chaussures, rentre dans le calme et range son cartable**
- **Les enfants font leurs devoirs de 16h50 jusqu'à 17h30 max.**

Merci de venir les chercher dans la mesure du possible entre ces deux créneaux pour ne pas perturber la concentration des élèves pendant ce temps de travail et silence.

- En primaire, les devoirs se font dans la classe. S'ils sont terminés, l'élève effectue une activité sans bruit (dessin, lecture, échecs, jeux).

Quelques règles à respecter (vous les retrouverez dans l'agenda- Règlement du Périscolaire-)

- ✂ Je suis au calme si je reste dans la classe ou la grande salle du Périscolaire.
- ✂ J'attends la permission pour aller jouer dehors.
- ✂ Je respecte le matériel mis à ma disposition pour jouer.
- ✂ Je surveille mon langage, je suis poli avec l'adulte et mes camarades.
- ✂ Je ne crie pas, je ne cours pas et je ne me bagarre pas dans la garderie.
- ✂ Je ne joue pas sur le grand jeu de la cour primaire après 16h50.
- ✂ Je ne joue pas sur le grand jeu en maternelle sans surveillance de l'adulte.
- ✂ Pas de jeu personnel au périscolaire.
- ✂ Il est interdit aux enfants d'utiliser les jeux de l'école avec leurs parents si le personnel n'est pas présent.